



Il associe deux substances actives aux propriétés complémentaires, le fluxapyroxad (Xémium®), de la famille des pyrazole-carboxamides et le pyraclostrobine (F500®) de la famille des strobilurines:

- ° Les deux substances actives possèdent des champs d'activité larges et complémentaires sur les principaux pathogènes des céréales.
- ° L'association de deux modes d'action différents renforce l'efficacité et réduit le risque d'apparition de résistance.
- ° Leur mode d'action systémique confère à la plante une protection complète du feuillage.

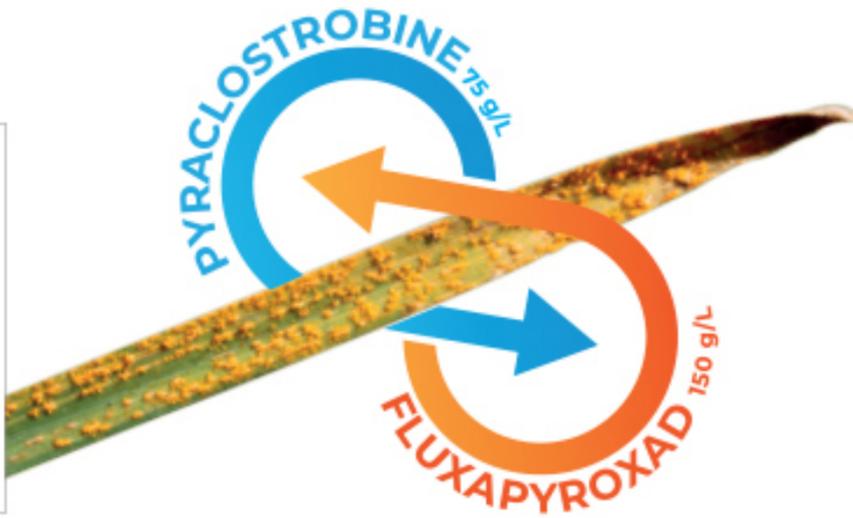
Fluxapyroxad (Xémium)

Le fluxapyroxad (Xémium), grâce à ses propriétés physicochimiques (lipophilie, solubilité dans l'eau, etc.), présente une action systémique. Appliqué sur la feuille, au niveau de la couche cireuse, le produit forme un dépôt qui est libéré progressivement pour être transporté de manière acropétale à l'intérieur de la feuille. Ce comportement contribue non seulement à la protection de la surface foliaire non atteinte par la bouillie mais aussi à une grande durée d'action. Il appartient au groupe C2 [SDHI : Succinate DeHydrogenase Inhibitor, famille des pyrazole-carboxamides] de la classification FRAC.



MODE D'ACTION

Priaxor®SE est un fongicide présentant une action préventive et curative contre les agents pathogènes fongiques des céréales.



Pyraclostrobine

La pyraclostrobine appartient à la famille des strobilurine, elle montre une grande persistance d'action en raison de sa forte inhibition de la germination des spores et exprime ainsi son bon potentiel curatif. La pyraclostrobine est un fongicide locosystemique qui est particulièrement efficace contre les rouilles, les souches de septoriose sensibles sur blés et sur les maladies de l'orge (helminthosporiose, rhynchosporiose, rouilles).

INTÉRÊT DU PRODUIT

Priaxor®SE est un fongicide polyvalent (blé, triticale, épeautre, orge, avoine, seigle) à base d'une substance active innovante : Xémium (nom d'usage de la substance active fluxapyroxad). **Priaxor®SE** possède une action préventive et curative. Il est efficace contre les maladies foliaires des céréales.

Priaxor EC s'utilise de la montaison à l'épiaison contre les maladies du feuillage des céréales. Priaxor EC procure le maximum d'efficacité lorsqu'il est appliqué en tout début d'attaque de maladies.

- **Priaxor®SE** offre un haut niveau de protection et se caractérise par une grande rapidité d'action et une longue durée d'action contre les principales maladies du feuillage.
- Priaxor®SE** est sélectif à tous les stades des céréales.



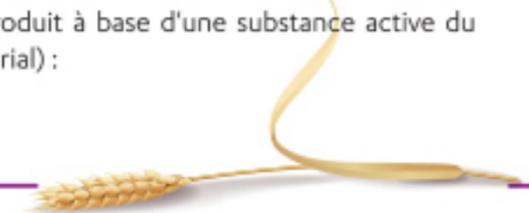
CULTURES	ORGANISMES NUISIBLES / UTILISATION	DOSAGE	DAR (JOURS)	STADE
Blé	Septoriose	0,8 L/ha	35	BBCH 32 -59
Blé	Rouille	0,8 L/ha	35	BBCH 32 -59

*** MODE DE TRAITEMENT : PARTIE AÉRIENNE

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF recommande d'utiliser **Priaxor® SE** ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs du complexe mitochondrial) :

- ° En respectant les doses homologuées.
- ° De manière préventive ou le plus tôt possible.



LA TECHNOLOGIE ENTRE VOS MAINS



Priaxor® SE